

PROCEDURE D'INSCRIPTION 2022 / 2023 B.T.S

Pour procéder à votre inscription vous devez compléter, signer ce dossier et le retourner à l'établissement par courrier avant le jeudi 25 août 2022.

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

- Fiche synthèse **modifiée en rouge, remplie et signée.**
- Fiche d'intendance complétée et signée et paiement pour la demi-pension et l'internat.
- Un Relevé d'Identité Bancaire.
- Fiche d'urgence complétée et signée.
- Contrat de vie scolaire B.T.S.
- Deux photographies d'identité récentes, une sur la fiche d'urgence et une autre agrafée à la fiche synthèse avec au dos vos nom et prénom.
- Un chèque à l'ordre de la M.D.L. d'un montant de 8 Euros (facultatif, voir fiche explicative).

➤ **Demande d'inscription à l'internat :**

- Fiche internat dûment complétée et signée.
- Contrat de vie internat signé de l'étudiant et de ses parents
- Organisation des sorties et de la vie à l'internat



La rentrée s'effectuera le jeudi 1er Septembre 2022 comme suit :

Accueil à l'internat : A partir de 08h00.

Accueil en classe : 10h00 pour tous, par la Direction et les équipes pédagogiques.



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

FICHE SYNTHÈSE

Année scolaire : 2022-2023

IDENTITE DE L'ÉLÈVE

INE:

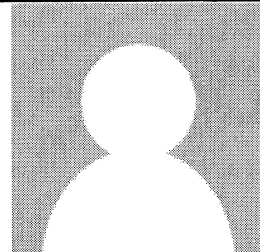
Nom de famille :

Nom d'usage : Sexe : F M

Prénoms :

Né(e) le : .. / .. / .. A :

Pays de naissance : Nationalité :



COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

L'élève habite chez :

Possède sa propre adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile :

SCOLARITES

Date d'entrée dans l'établissement :

Type d'inscription : Statut de l'élève :

Année scolaire / Régime	MEF / Options	Division	Date début	Date fin	Etablissement / DPP	Commune
-------------------------	---------------	----------	------------	----------	---------------------	---------

Régime : Circuit de transport : Élève boursier :

Restauration : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Déjeuner

Dîner

REPRESENTANT LEGALPaie les frais scolaires : A contacter en priorité :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.



Nom de famille : Prénom :


Nom d'usage : PCS :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel : Communique son adresse aux associations de parents d'élèves :

 domicile :  travail :

 mobile : Accepte de recevoir des SMS :

REPRESENTANT LEGALPaie les frais scolaires : A contacter en priorité :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.



Nom de famille : Prénom :


Nom d'usage : PCS :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel : Communique son adresse aux associations de parents d'élèves :

 domicile :  travail :

 mobile : Accepte de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGEPaie les frais scolaires : A contacter en priorité :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.



Nom de famille :


Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail :



 mobile : Accepte de recevoir des SMS :


AUTRE PERSONNE A CONTACTER

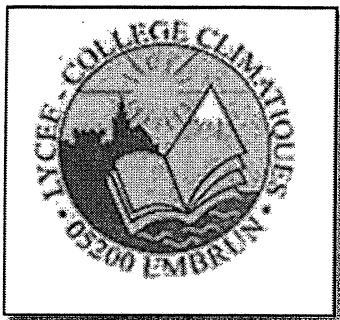
Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

 domicile :  travail :

 mobile : Accepte de recevoir des SMS :



Lycée Honoré ROMANE.

Cité scolaire d'Embrun, route de Caleyère 05200 Embrun.

Tél : 04 92 43 11 00, internet : www.lyc-romane.ac-aix-marseille.fr.



CONTRAT VIE SCOLAIRE B.T.S

Vous avez choisi la section de Technicien Supérieur Tourisme.
Formation professionnelle polyvalente et spécialisée, vous souhaitez y réussir pleinement.
Alors...

l'inscription au BTS implique l'adhésion entière et sans réserve aux conditions ci-après :

- la présence aux cours est obligatoire, l'exactitude exigée. L'étudiant adoptera une attitude respectueuse envers les enseignants et les autres élèves et participera activement à toutes les activités proposées par la formation.
- seules les absences pour maladie, dûment motivées, les absences pour les actions professionnelles après accord du coordinateur de la section seront prises en considération.
- Une tenue vestimentaire et une posture correctes sont de rigueur dans l'établissement et à ses abords, ainsi que pendant les stages de formation.
- Une tenue professionnelle est exigée durant les ateliers de professionnalisation et les actions professionnelles.

En cas de non respect de ce cadre (absentéisme, retards persistants, sortie du lycée sans autorisation avant la fin normale des cours, non respect des consignes de tenue et de comportement, dégradation du matériel...), les étudiants s'exposent aux punitions et sanctions prévus par le règlement intérieur.

CONTRAT SCOLAIRE BTS TOURISME

A retourner avec le dossier d'inscription

Je soussigné(e),

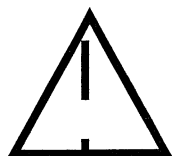
NOM :

PRENOM :

CLASSE :

Déclare avoir pris connaissance du contrat vie scolaire et m'engage à en respecter les diverses clauses.

Signature de l'étudiant(e),
(Précédé de la mention lu et approuvé)



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE



ÉLÈVE

NOM : Prénom : Niveau Classe
au 01/09/2022 :

INSCRIPTION RESTAURATION / HÉBERGEMENT



Le régime de restauration et d'hébergement est déterminé lors de l'inscription, avec le paiement joint à la présente demande (chèque à l'ordre du Lycée Honoré ROMANE) :

100 € pour la demi-pension (soit 25 repas) ou le montant du 1^{er} trimestre de l'internat :

728.44 € pour un COLLÉGIEN ou LYCÉEN / 755.56 € pour un étudiant POST-BAC (BTS – LICENCE PRO)

Remboursement du solde après le dernier jour de service (mi-juillet 2023)

Ce choix sera définitif après validation de l'emploi du temps, fin septembre, pour le 1^{er} trimestre (septembre/décembre).
Puis, possibilité de changer pour le trimestre suivant en faisant la demande 15 jours avant la fin du trimestre en cours.

(RAPPEL : 2^{ème} trimestre : janvier/mars – 3^{ème} trimestre : avril/juillet)

Le service de restauration et d'hébergement fonctionne jusqu'au **dernier jour de classe**, selon le calendrier officiel du Ministère.

Cochez **UNE SEULE** case ci-dessous :

- EXTERNE** (restauration et hébergement assuré par la famille)
- INTERNE** (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, nuitée)
(service du lundi matin au vendredi midi, sans réservation)
- DEMI-PENSIONNAIRE** (repas du midi sur 1 à 5 jours fixes, pour l'année scolaire)
(réservation quotidienne obligatoire, dès 14h00 la veille jusqu'à 9h00 le lendemain)

Les jours de demi-pension seront fixés, par la famille, dès connaissance de l'emploi du temps à la rentrée et validés par le Chef d'établissement fin septembre.

ATTENTION
sans choix, ni paiement
ci-joint, le régime
EXTERNE sera attribué

RESPONSABILITÉS et SIGNATURE

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement du Service de Restauration et d'Hébergement

(consultable sur le site internet : <http://www.cite-scolaire-embrun.fr/documents-a-telecharger>

et sur place dans les services administratifs de la cité scolaire) et certifient l'exactitude et la sincérité de ces renseignements.

Date :/...../.....

Signature du responsable légal
(celui qui paie les frais scolaires) :

FORFAIT INTERNAT (5 jours /semaine)	Septembre à Décembre (1er trimestre)	Pour mémoire TOTAL ANNUEL (année 2022)
COLLÈGE / LYCÉE	728.44 €	1 639.00 €
POST-BAC (BTS et LICENCE PRO)	755.56 €	1 700.00 €

**TARIFS
2022**

RÉSERVÉ AU SERVICE

Absence de paiement à l'inscription

→ Elève inscrit EXTERNE

Cette fiche restera dans le service GESTION et sera traitée de manière confidentielle

- **Demi-pension** (le repas du midi, sur 1 à 5 jours fixes) : **4.00 €**
(fourniture d'une carte magnétique à charger d'un montant de 100 € à l'inscription puis rechargement par 40 € en cours d'année)

RESPONSABLE LÉGAL (celui qui PAIE LES FRAIS SCOLAIRES)

Cette fiche étant destinée à être numérisée,
SCOTCHER ou COLLER (pas d'agrafes) un RELEVÉ d'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB).



Le TITULAIRE du compte bancaire doit être le MÊME que le RESPONSABLE LÉGAL qui "PAIE LES FRAIS SCOLAIRES" indiqué sur la fiche de renseignements SECRÉTARIAT de l'élève

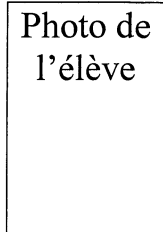


***** OBLIGATOIRE et IMPÉRATIF *****

(en cas de non possession de compte bancaire, barrer ce cadre et indiquer NÉANT)

Ne sera utilisé que pour d'éventuels remboursements (frais scolaires, voyages, ...)

En cas de changement, en cours d'année,
merci de faire parvenir un nouveau RIB au service GESTION (bureau 'Caisse').



FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS*

Nom de l'établissement : - Collège les Ecrins - Lycée Honoré Romane

Nom et prénom de l'élève :.....

Date de naissance :.../.../.....

Niveau de classe **Année 2022/2023** :.....

Nom et adresse des parents ou du responsable légal :.....

Numéro de sécurité sociale et adresse du centre :.....

Assurance scolaire, numéro du contrat et adresse de l'organisme :.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de tél. du domicile du père :.....de la mère :.....

2. N° de tél. du travail du père :.....de la mère :.....

3. Nom et N° de tél. d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :.....

Autorisations médicales : J'autorise le chef d'établissement ou son représentant à prendre toute décision nécessaire en cas d'urgence médicale (hospitalisation, visite du médecin...) au cas où les responsables légaux ne pourraient être joints immédiatement.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.**

OBLIGATOIRE : JOINDRE LA COPIE DU CARNET DE VACCINATION

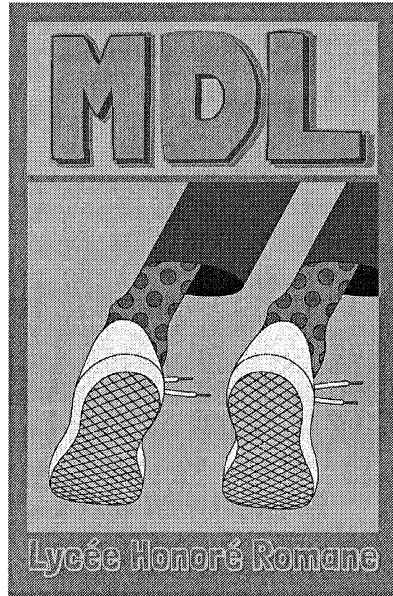
Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, **PAI santé, PAP troubles des apprentissages**.).....

Nom adresse et N° de téléphone du médecin traitant :.....

Signature du représentant légal :

*Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin scolaire ou de l'infirmière de l'établissement.

Fiche d'adhésion de la Maison des Lycéens du Lycée Honoré Romane



La Maison des lycéens est destinée à améliorer la qualité de vie des lycéens lors de leur séjour au lycée et en dehors des heures de cours. Elle organise et gère les activités ou animations d'après cours, de l'internat. La carte d'adhésion permet aux lycéens d'accéder à pleins d'avantages, d'activités et animations qui améliorent leur quotidien :

Exemple:

- Accès au foye (billard, Baby- foot
- Réduction à la cafétéria sur présentation de la preuve d'adhésion remise à la rentrée
- Animations culturelles (théâtre, sortie cinéma, expo)
- Club Musique
- Soirées à thème (Halloween, Escape Game ,nautique ,ou musicale)
- Participation aux voyages scolaires et sorties scolaires
- Animations à l'internat tous les mercredis
- Bal de Promo et Carnaval

La MDL participe aussi aux projets citoyens et d'animations du CVL et CVC. Afin de dynamiser au mieux l'année scolaire et la vie lycéenne tant à l'externat qu'à l'internat.

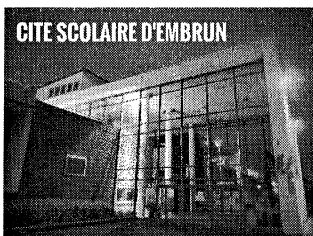
TARIF ADHÉSION , MINIMUM DE 8 EUROS (A TITRE INDICATIF)

Je souhaite que l'élève : NOM _____ Prénom _____ Classe _____

TEL _____

- En espèces
- En Chèque à l'ordre de La MDL Romane

Signature des responsables légaux et de l'élève.



Lycée Honoré ROMANE

Cité scolaire d'Embrun, route de Caléryère 05200 Embrun.

Tél : 04 92 43 11 00, internet : lycee-romane.fr

FICHE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT Année scolaire 2022-2023

Photo pour
les nouveaux
élèves

Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Classe :
N° de portable élève (obligatoire) :
Date et lieu de naissance :

Situation des responsables légaux :

Mariés Parent isolé, Séparés avec garde alternée, Séparés sans garde alternée

Responsable légal 1 : Père Mère Tuteur Autres :
Nom Prénom :
N° de téléphone :
Email/ courriel :@.....
Adresse du responsable :

Responsable légal 2 : Père Mère Tuteur Autres :
Nom Prénom :
N° de téléphone :
Email/ courriel :@.....
Adresse du responsable : (Si différente du Legal 1)

Correspondant : Il est obligatoire. Il doit être majeur et habiter Embrun ou une localité voisine. Il doit pouvoir héberger l'élève en cas de fermeture inopinée de l'internat ou d'exclusion temporaire.

Famille d'accueil : pour les élèves dont la famille réside à l'étranger ou dans un département éloigné.

Nom et prénom du correspondant ou de la famille d'accueil :
Adresse :
N° de téléphone :
Mail@.....

RAPPEL : Le règlement intérieur autorise les lycéens internes à sortir librement de l'établissement le mercredi après le repas de midi jusqu'à la reprise de l'étude de 18h00 pour les secondes et jusqu'à 19h15 pour les Premières et Terminales



Lycée Honoré ROMANE

Cité scolaire d'Embrun, route de Caléryère 05200 Embrun.

Tél : 04 92 43 11 00, internet : lycee-romane.fr

Nom de l'élève :

Classe :

CONTRAT DE VIE INTERNAT Année scolaire 2022/2023

Du fait de l'éloignement de votre domicile, vous êtes accueilli à l'internat de la cité scolaire. L'internat est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Cette structure permet de s'épanouir, et de réussir sa scolarité.

Choisir d'être hébergé suppose l'adhésion de chacun à des valeurs et à des règles fixées dans ce contrat.

Compte tenu des impératifs de travail des différents personnels de service et de surveillance, et des nécessaires contraintes de la vie en collectivité, chacun s'engage à respecter le règlement intérieur de l'internat garantissant sa santé, sa sécurité et celles de ses camarades.

L'élève interne et sa famille **ne doivent pas engager la responsabilité** des Conseillers principaux d'éducation et du chef d'établissement en ne respectant pas les règles de présence, d'absence et de retour à l'internat.

Toute demande exceptionnelle d'absence à l'internat devra être motivée par écrit auprès des CPE.

Tout retour impossible (le dimanche soir, le lundi matin), pour raisons sérieuses de santé, familiales... doit être signalé par le responsable légal, et non par l'élève lui-même, en appelant le soir même ou le matin même. Dès son retour l'élève interne justifiera par un écrit de ses parents son retard ou son absence.

Tel répondeur : 04 92 43 74 29 : laisser clairement le nom, la classe, le numéro de chambre ainsi que la raison de votre appel.

Mails : viescolaire.embrun@gmail.com et assistant.educ@gmail.com (merci de l'adresser aux 2 mails).

L'élève interne doit tirer profit des conditions de travail satisfaisantes qu'il trouve au lycée.

Les élèves auront à cœur de respecter et de faciliter le travail des personnels de service et d'entretien de l'internat.

- ❖ *Le retour à l'internat sera possible à partir de 18h30 jusqu'à 21h30 le dimanche soir ou le lundi matin avant la première heure de cours, pour ceux qui ne dorment pas le week-end.*
- ❖ *Les élèves n'habitant pas les HAUTES-ALPES et ne pouvant rentrer chez eux doivent obligatoirement avoir une famille d'accueil sur le canton d'EMBRUN*
- ❖ *Regroupement dans les chambres : les élèves seront regroupés selon le projet de l'élève (sportif, culturel et linguistique et environnemental).*
- ❖ *L'inscription à l'internat est donnée prioritairement aux élèves venant de loin et aux plus jeunes.*
- ❖ *Les élèves ne peuvent en aucun cas faire entrer des personnes étrangères à l'établissement dans l'enceinte de celui-ci, ni dans les bâtiments sous peine d'exclusion définitive.*